

FICHE PAYS

JANVIER 2018

CORÉE DU SUD

Population : 51,2 millions d'habitants (2016)

PIB/habitant : 27 539 US\$/habitant (2016)

[France : 36 855 US\$/habitant (2016)]

Langue officielle : coréen

Taux d'alphabétisation : 98%

PRODUCTION ÉDITORIALE

Nombre d'éditeurs actifs

En 2015, on compte plus de 49 700 maisons d'édition en Corée du Sud mais seulement 6 400 d'entre elles sont en activité, c'est-à-dire ont publié au moins un livre au cours de l'année (en augmentation par rapport à 2013 et 2014). La grande majorité de ces maisons sont de petite taille. Ainsi, en 2015, 71 % des maisons actives emploient moins de 4 personnes et 29 % plus de 5 personnes. De même, en 2014, 1 983 éditeurs n'ont publié qu'un seul ouvrage (soit 32,3% du total), 4 070 éditeurs ont publié moins de 5 livres (66,4%) et 1 200 éditeurs ont publié plus de 10 livres. Elles étaient 408 à publier plus de 30 titres au cours de l'année.

En 2016, les éditions WoongJin ThinkBig et Kyowon sont des figures importantes du domaine des manuels scolaires. Elles figurent au classement de l'édition mondiale 2017 publié par *Livres Hebdo* (respectivement n°27 et n°34 du top 50 des éditeurs mondiaux de 2016). La Corée compte une dizaine d'autres très grandes maisons spécialisées dans les manuels scolaires.

Nombre d'éditeurs selon la quantité de publications par an [2013-2014]

Titres publiés par an	2013	2014	% 2014
1 - 5	3 730	4 070	66,4%
6 - 10	793	817	13,3%
11 - 30	821	836	13,6%
Plus de 31	396	418	6,7%
Total	5 740	6 131	100%

Source : Statistiques 2015, Agence Coréenne pour la promotion de l'industrie de l'édition (KPIPA)

Nombre moyen de titres publiés

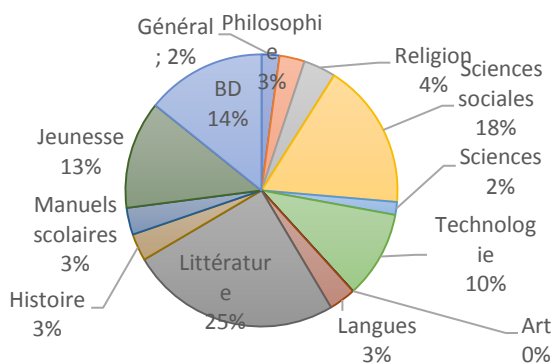
En 2015, 45 213 titres ont été publiés, soit une baisse de 5 % par rapport à 2014 – année marquée par une augmentation de près de 10 % de ses publications. Les résultats de l'année 2015 rendent

compte d'un retour à un niveau de production comparable à 2013. Cela représente la publication de plus de 85 millions d'exemplaires, en forte baisse (-10 %) par rapport aux données de 2014.

D'après les statistiques de la KPA, la littérature arrive en tête avec 10 899 titres publiés en 2015, suivis par les sciences humaines et sociales et la BD / Manhwas qui ont donné lieu respectivement à 7 561 et 6 190 titres. Le secteur de la jeunesse représente 5 572 titres, les sciences et techniques 4 508 titres.

EN 2015, 45 213 TITRES
ONT ÉTÉ PUBLIÉS, EN BAISSÉ
DE 5 % PAR RAPPORT À
2014

Production des nouveautés par catégorie [2015]



Source : Statistiques 2015, Agence Coréenne pour la promotion de l'industrie de l'édition (KPIPA)

VENTES

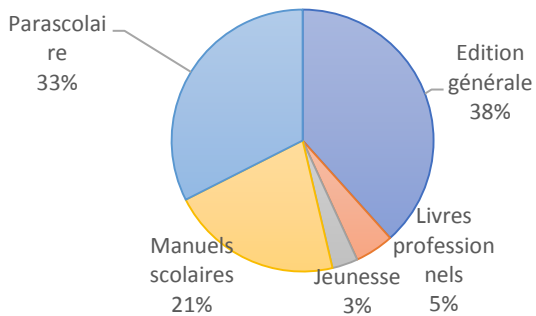
Chiffre d'affaires

L'industrie éditoriale coréenne peut être divisée en trois grands secteurs : celui des livres, celui des manuels scolaires et celui des magazines. En 2015, selon les chiffres de la KPIPA, le CA net des éditeurs (au prix de cession) est d'environ 4 000 milliards de

wons, soit environ 2,8 milliards d'euros¹.

Plus de la moitié de ce chiffre d'affaires est réalisée sur la vente de manuels scolaires (944 millions de wons, soit 66 millions d'euros) et le parascolaire (1 443 milliards de wons, soit 1,15 milliard d'euros).

Répartition du CA par secteur [2015]



Livre numérique

Selon la KPIPA, en 2015, l'édition numérique représente 1,258 milliard de wons, soit 88 millions d'euros. Cela représente environ 3 % du CA net des éditeurs. 72 % de l'édition numérique est réalisée sur la littérature de genre (fantasy, aventure, romans d'amour). C'est aussi dans le secteur de la bande dessinée (webtoon) que les ventes numériques représentent une part très importante du CA des éditeurs – et peuvent dépasser les ventes réalisées sur le livre papier.

L'ÉDITION NUMÉRIQUE EST PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE POUR CERTAINS SECTEURS, NOTAMMENT LA BANDE DESSINÉE (WEBTOON)

Malgré l'intérêt croissant de ces dernières années pour le numérique, ce secteur de l'édition semble stagner pour le secteur de l'édition générale. Les causes peuvent être attribuées entre autres à la multiplication des supports, au manque de dynamisme des éditeurs en rapport avec le peu de ressources escomptées...

Système de prix

Depuis les années 2000, il existe une loi sur le prix unique ; celle-ci a été modifiée et est entrée en

vigueur en novembre 2014. Ce changement, auquel il a bien fallu s'adapter, a quelque peu affaibli le monde du livre. C'est surtout sur les possibilités de réduction des libraires auprès des lecteurs que la nouvelle loi est intervenue.

Avant la réforme, les pourcentages de réduction admis différaient selon les points de vente : alors que les librairies traditionnelles off-line ne pouvaient faire aucune remise sur les « nouveautés » (ouvrages de moins de 18 mois), les librairies on-line, elles, accordaient des remises sur les nouveautés et le fond de catalogue. Cette législation, très favorable aux librairies on-line et les très grandes librairies comme Kyobo (qui joue sur le canal numérique et traditionnel), a entraîné de grandes difficultés pour les librairies off-line de taille petite et moyenne.

Afin de rétablir des conditions plus égalitaires entre librairies on-line et off-line, la nouvelle loi permet une remise de 10 % quel que soit le livre (nouauté ou non) et quel que soit le canal de distribution (on-line et off-line). Un pourcentage de remise de 5 % de réduction indirecte peut également s'ajouter sous forme de carte de fidélité, cadeau gratuit, programme de fidélité, etc. Cet aspect de la nouvelle loi est assez controversé au sein de l'interprofession car favorise surtout les multi-distributeurs (les points de fidélité pouvant alors être accordés sur tous les biens distribués et pas seulement sur d'autres livres).

Suite à la prise d'effet de ce nouveau système, le lancement des ventes s'est stabilisé ; les librairies physiques, auparavant devancées par les librairies en ligne au niveau des réductions, ont rattrapé leur retard.

EN NOVEMBRE 2014 EST ENTRÉE EN VIGUEUR UNE NOUVELLE LÉGISLATION SUR LE PRIX UNIQUE AVEC DES POSSIBILITÉS DE REMISES PLUS ENCADRÉES

Prix moyen

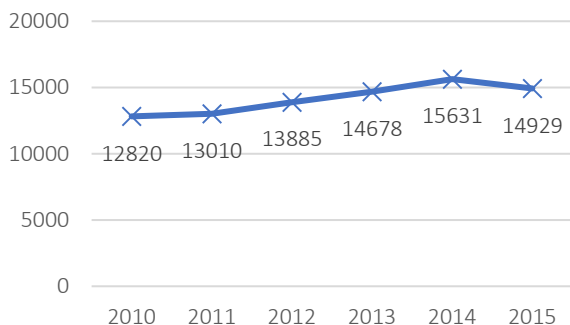
Selon l'Association d'éditeurs coréens, le prix moyen d'un livre en 2015 est de 14 929 wons (environ 12 euros), en baisse de 4,5% par rapport à 2014. Cette baisse est analysée selon les professionnels du secteur comme une conséquence du réajustement

¹ Pour ces données, nous avons retenu la moyenne des taux de change wons coréens / euros pour l'année 2015

(source : Banque de France), c'est-à-dire : 1 euro = 1 284,5 KRW

de la loi sur le prix unique (qui encadre davantage les remises accordées). Il est attendu une hausse des prix moyens dans les prochaines années.

Évolution des prix moyens publics [2010-2015]



Source : Korean Publishers Association

T.V.A.

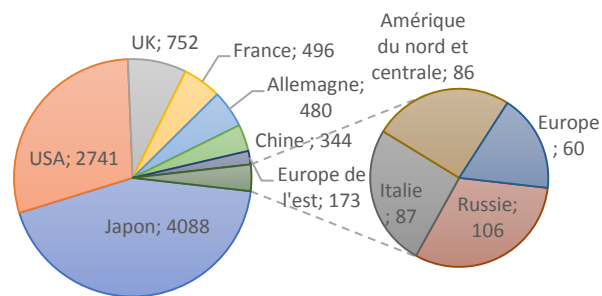
Les publications papier et numériques bénéficient d'un taux de TVA de 0 %.

TRADUCTIONS

En 2015², parmi les nouveaux livres publiés, on recensait 9 714 œuvres traduites, soit 21,5% du total des publications. On constate une tendance à la baisse du nombre de traductions ces dernières années – bien que le volume total reste élevé. Cette baisse touche à la fois tous les secteurs et toutes les langues de traduction.

Si l'on distingue les pays d'origine des publications, on constate que plus de 42 % des ouvrages sont traduits du japonais (4 088 titres), suivi de l'anglo-américain (2 741 titres). Viennent ensuite les traductions d'auteurs britanniques (752 titres) et français. En 2015, ce sont 496 ouvrages publiés en Corée qui ont été traduits du français (en 2014, ils étaient 641), parmi lesquels 161 titres de littérature et 191 titres jeunesse, catégories les plus représentées.

Traductions selon les pays [2015]



Source : Korean Publishers Association

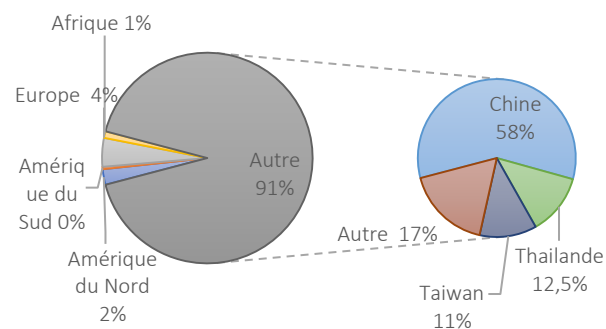
Les genres des livres les plus traduits en Corée en 2014 sont : la littérature, avec 2 457 titres (25 % du total des traductions), la bande dessinée (20 %) avec 2 033 titres, la jeunesse (14 %) avec 1 374 titres et les SHS (12 %) avec 1 180 titres publiés.

On peut noter que certains secteurs donnent la part belle aux œuvres étrangères et dépendent fortement de la production étrangère, notamment la philosophie (42 % des titres publiés en 2015 sont des traductions), les SHS (36 %) et la BD (32,8 %).

Cessions de droits

En 2015, selon la KPIPA, 1 532 titres ont donné lieu à une cession de droits à l'étranger, en forte augmentation par rapport à 2014 (on comptait alors 1 247 titres cédés). Cette tendance s'analyse aussi par le nombre de maisons coréennes, de plus en plus nombreuses, à l'origine de ces cessions : elles étaient 314 en 2014 et 349 en 2015. La très grande majorité des cessions (91 % du montant total) concerne l'Asie, et essentiellement la Chine puis la Thaïlande et Taiwan.

Cessions de droits coréens à l'étranger [2015]



Source : KPIPA

² Source : Centre du management de l'information sur l'édition de l'Associations des éditeurs de Corée

Diffusion marchande

Le nombre de librairies est en forte diminution depuis plusieurs années. Selon l'Association des librairies coréennes, on comptait 3 589 librairies en 2003³. Douze ans plus tard, en 2015, on compte seulement 2 116 librairies physiques en activité (une baisse de 9,2 % par rapport à 2014). Les plus importantes chaînes de librairies sont Kyobo, Interpark (ventes en ligne), Yes24 (ventes en ligne), Aladin (ventes en ligne de livres neufs et d'occasion).

Selon les professionnels du secteur, beaucoup de librairies « régionales » ont fermé leur porte ces dernières années. Cette situation est probablement liée à la part de marché des ventes en ligne, de l'ordre de 30 % du volume total des ventes.

Depuis peu⁴, on constate toutefois l'apparition de très petites librairies, le plus souvent ciblant un lectorat de niche. En 2015, une centaine de nouvelles petites librairies de ce type ont ouvert leurs portes, principalement à Séoul (60%).

Foires et Salons

Seoul International Book Fair

Tous les ans en juin

Dates 2018 : 20-24 juin

Site Internet : www.sibf.or.kr

ORGANISMES PUBLICS ET PROFESSIONNELS

Paju Book City

En 2004 a été créée la ville de Paju, un centre dédié au livre et à l'industrie de l'édition situé à 30km de Séoul. En 2014, plus de 250 maisons d'édition et imprimeries s'y trouvent. Elles bénéficiaient pour s'installer d'aides fiscales.

Regroupements professionnels

Korean Publishers Association.

105-2, Sagan-Dong,

Jongno-Gu, Seoul, 110-190, Korea

Courriel : info@kpa21.or.kr

Site internet : www.kpa21.or.kr

Cette fiche pays a été réalisée par Nicolas Rodriguez Galvis, sous la direction de Clémence Thierry, au département Études du BIEF.

Conception graphique : Stéphanie Suchecki

Bureau international de l'édition française
115, boulevard Saint-Germain
75006 Paris

t: +33 (0)1 44 41 13 13

f: +33 (0)1 46 34 63 83

www.bief.org

Directeur de la publication : Nicolas Roche



³ Source : KPA

⁴ Source : *South Korea's 'small concept' bookstores*, Dennis Abrams, *Publishing Perspectives*